

## DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT – MENTION NATATION

Diplôme d'Etat de niveau III, délivré par le Ministère des Sports, permettant d'exercer des missions d'entraînement ou de coordination technique. Le titulaire du DEJEPS peut être amené à intervenir auprès de tous types de publics compétiteurs. Il exerce notamment dans les clubs affiliés à la FFN ou au sein de structures du secteur sportif professionnel.

### OBJECTIFS

- Concevoir des programmes d'apprentissage pluridisciplinaires de la natation et de perfectionnement sportif de la discipline ;
- Initier et coordonner la mise en œuvre d'un projet d'apprentissage pluridisciplinaire de la natation, de perfectionnement, et de développement sportif de la discipline ;
- Enseigner les apprentissages pluridisciplinaires de la natation et le perfectionnement sportif de la discipline en piscine et en milieu naturel ;
- Conduire des actions de formation.

### PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre titulaire du PSE1 à jour de la formation continue ;
- Etre capable de réaliser un test de sécurité consistant à sortir une victime de l'eau ;
- Réaliser un 400 4N (FINA) et une performance correspondant à une grille de temps définie ;
- Justifier d'une expérience pédagogique, bénévole ou professionnelle, de 800h (club ou Pôle) sur une durée de 3 ans minimum au cours des 5 années qui précèdent l'entrée en formation ;

### CONTENUS DE LA FORMATION

- **4 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : concevoir un projet d'action
  - UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
  - UC3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans la discipline
  - UC4 : encadrer la discipline en sécurité

La formation est généralement organisée sur 10 à 12 mois. Elle alterne des périodes de face à face pédagogique en centre de formation et des périodes de stage en structures.

### PASSERELLES AVEC LA FILIÈRE FÉDÉRALE DE LA FFN

- Le titulaire du BF4 obtient 3/4 UC du DEJEPS, reste à valider l'UC3.
- Le titulaire du Moniteur Sportif de Natation obtient 2/4 UC du DEJEPS, reste à valider les UC1 et UC4.

